

Zimbabwe. Les droits des adolescentes ne peuvent être respectés sans une révision de la législation sur la santé

11 mai 2018

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Il faut que la législation zimbabwéenne datant de l'époque coloniale qui encadre la santé publique soit révisée de manière à garantir le respect des droits humains et à offrir dignité et égalité à tous et toutes, y compris les adolescentes, qui sont les plus touchées par la discrimination, a déclaré Amnesty International le 8 mai 2018, à l'approche du débat parlementaire sur le projet de modification de la Loi relative à la santé publique.

L'organisation a signalé que l'article 35 du projet, tel qu'il se présente actuellement, pourrait mettre la santé des adolescentes encore plus en danger car il implique que toute personne de moins de 18 ans n'est pas en capacité juridique de consentir à recevoir des services et des informations de santé.

"Au Zimbabwe, les adolescentes subissent depuis trop longtemps les conséquences de lois incohérentes qui servent à les priver de leurs droits sexuels et reproductifs."

[...]

Lire aussi : Zimbabwe. Les droits des adolescentes ne peuvent être respectés sans une révision de la législation sur la santé

• Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Zimbabwe-Les-droits-des-adolescentes-ne-peuvent-etre-respectes-sans-une>